

Bercy élargit les missions du comité de crise sur les délais de paiement

« Bercy renforce son dispositif de lutte contre les tensions d'approvisionnement », titre **Le Figaro**, relevant que Bercy a décidé d'élargir les missions du comité de crise sur les délais de paiement pour le transformer aujourd'hui en **comité d'action sur les approvisionnements et les conditions de paiement**. La nouvelle instance est coanimée par Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, et Frédéric Visnovsky, médiateur national du crédit. L'action de ce comité s'intégrera dans le plan d'accompagnement des entreprises affectées par les tensions d'approvisionnement, annoncé le 13 décembre par Bruno Le Maire. « **C'est un des outils clés pour soutenir les filières les plus pénalisées**. Le comité d'action me tiendra donc régulièrement informé du déroulement des travaux et des cas difficiles identifiés », prévient le ministre. La situation s'est dégradée depuis la fin novembre. **Le manque de matériaux dans certains secteurs** « peut se poursuivre pendant une année et on ne peut pas laisser les entreprises en difficulté pendant encore de nombreux mois, par manque de dialogue et de solidarité », observe Pierre Pelouzet, qui constate une **importante augmentation des saisines en médiation sur ce sujet**. (Le Figaro, p.24)